

Activités de l'ancienne commission pour les questions féminines

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - (1999)

Heft 33: **Les 20 ans du Bureau de la condition féminine**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-351702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTIVITÉS DE L'ANCIENNE COMMISSION POUR LES QUESTIONS FÉMININES

La lutte pour la création du Canton du Jura a conduit les femmes de l'Association féminine pour la défense du Jura à revendiquer l'inscription dans la Constitution du Bureau de la condition féminine.

En 1979, le Gouvernement nomme la première cheffe du Bureau. La création du BCF est également une première suisse puisque le Jura fera œuvre de pionnier dans le domaine de l'égalité.

Une Commission consultative de treize membres est mise sur pied comprenant des femmes issues des divers milieux socioprofessionnels. Les trois districts jurassiens sont représentés ainsi que le Jura-Sud.

Notre premier souci fut de déterminer des priorités dans les domaines où les inégalités étaient les plus criantes notamment :

Enseignement

Nous avons dénoncé les stéréotypes et inégalités contenus dans les plans d'étude afin de les éliminer. A la suite de notre action, l'égalité a été instaurée dans toutes les branches ainsi que la mixité en économie familiale et dans les activités créatrices manuelles et sur textiles.

Formation

Avec les offices d'orientation et les associations professionnelles avec différents corps de métier, nous avons promu l'accession des filles à tous les niveaux d'étude et de formation.

Travail

Nous avons rencontré des employées de la vente ainsi que des chômeuses et avons porté leurs revendications auprès des syndicats.

Nous avons participé à l'organisation de stages de réinsertion professionnelle et tenté de promouvoir le travail à temps partiel dans l'administration.

Information

Nous avons mis sur pied un service de permanence à l'écoute des femmes. Nous avons lancé la constitution du Centre de liaison des associations féminines ainsi que l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Nous avons créé la revue *Inform'elles* et élaboré le classeur d'informations destiné aux familles intitulé « Des questions – des adresses – des réponses » (QAR). Pour appuyer nos démarches sur le terrain, des brochures ont été pensées et éditées.

(suite en page 18)

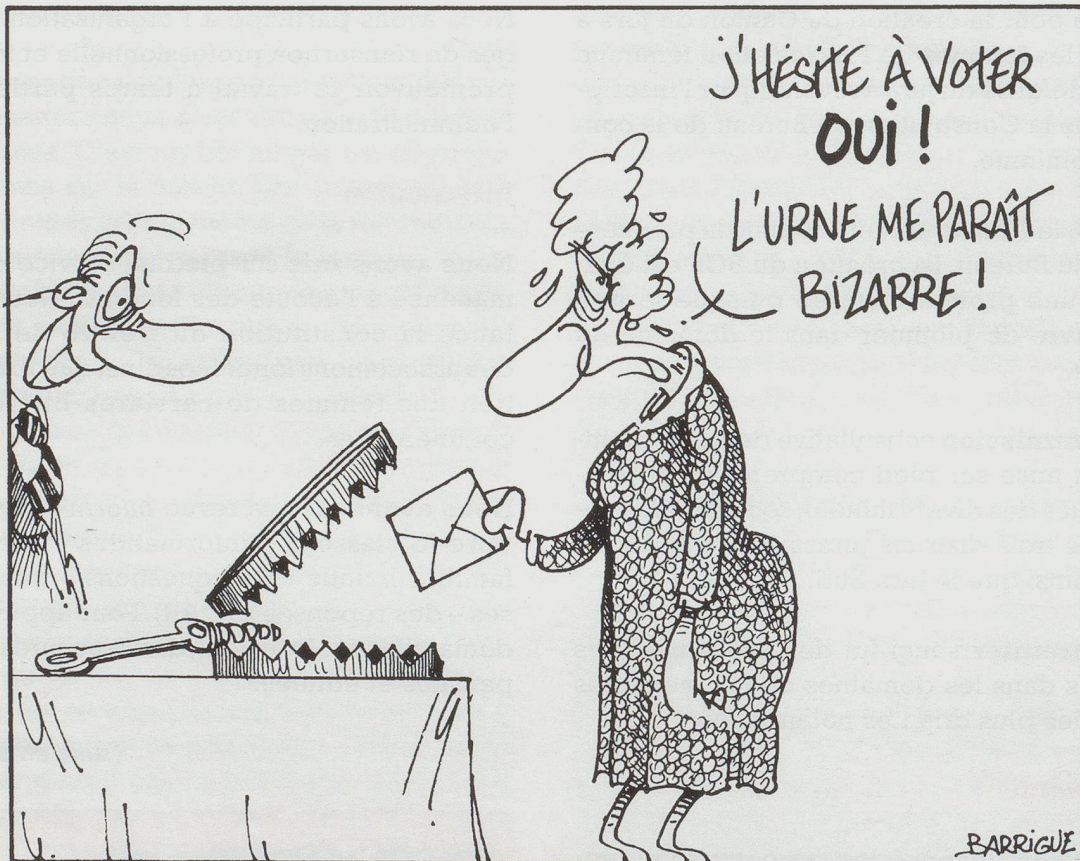
EN COMPLÉMENT ...

Pendant une courte période (1993–1994), j'ai eu la chance de pouvoir travailler avec les collaboratrices du BCF et avec sa Commission. Continuer avec une telle équipe à lutter contre les inégalités et l'injustice était enthousiasmant et je tiens ici à les remercier toutes pour l'importance de la tâche accomplie et les nombreuses réalisations que nous leur devons. Mais, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, rien n'est acquis définitivement, les progrès sont lents et les mentalités bougent difficilement. Le travail de pionnières déjà entrepris doit absolument être poursuivi et il faudra beaucoup de force et de courage pour les vingt prochaines années !

Odile Montavon
Ancienne Ministre

ACTIVITÉS DE L'ANCIENNE COMMISSION POUR LES QUESTIONS FÉMININES

(suite de la page 17)



Politique

A chaque élection, une campagne « Confiance aux femmes » a été menée. Des cours d'instruction civique, d'expression orale, de préparation au mandat de conseillère communale ou de députée ont été organisés.

Il est difficile de résumer seize années de travail au cours desquelles nous avons connu des victoires et des défaites.

Seize années de collaboration intense qui nous ont appris à nous confronter entre femmes défendant des idées différentes, ce qui nous a permis de découvrir la tolérance et l'écoute de l'autre.

Seize années de rencontres qui ont tissé des liens d'une solide amitié. L'expérience vécue a été enrichissante. Elle a ouvert plus grand notre horizon afin de saisir mieux les besoins des femmes souffrant d'injustice et de discrimination.

Nous souhaitons ardemment que l'équipe actuelle ne perde pas de vue la voie que nous avons ouverte car les choses s'oublient vite et les mentalités sont lentes à évoluer.

Tels sont nos vœux pour les vingt prochaines années.

**Les anciennes membres de la
Commission consultative du BCF**